
ICANN70 | Semaine de préparation – Point d’information sur les révisions et mise en œuvre de l’ICANN
Mercredi 10 mars 2021 – 14h30 à 16h00 EST

PAMELA SMITH :

Bonjour à tous. Je suis Pamela et je m’occuperai de la participation à distance. Dans ce sens, je suis la voix des participants pour garantir qu’ils soient entendus comme s’ils étaient dans la salle. Lorsque vous présentez une question que vous voulez qui soit lue à haute voix dans cette salle, dites votre nom et votre affiliation si vous êtes là en affiliation d’un groupe et commencez votre phrase par les étiquettes « Question » et finissez-les avec les étiquettes « Question ». Si vous souhaitez intervenir vous-même, levez la main et on vous donnera le droit d’allumer votre microphone.

Encore une fois, si vous envoyez des questions par écrit, il faut ajouter les étiquettes « Question » au début et à la fin ou « Commentaire » au début et à la fin. Le texte qui n’a pas ces étiquettes ne sera pas lu à haute voix et sera considéré comme une partie du chat.

La connexion audio peut être disponible dans d’autres langues, dans toutes les langues de l’ONU d’ailleurs, et toutes les séances de chat sont archivées et suivent les normes de comportement attendu de l’ICANN que je publierai sur le chat. Merci.

Sur ce, je vais céder la parole à Theresa.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

THERESA SWINEHART : Parfait. Merci.

Bonjour à tous et bienvenue à cette série de webinaires de la semaine de préparation à la réunion ICANN70. J’ai l’honneur de vous présenter la séance aujourd’hui sur les révisions de l’ICANN et les mises à jour sur la mise en œuvre.

Comme vous le savez, les révisions font partie de nos mécanisme de responsabilité et d’amélioration continue et nous avons un bon nombre de révisions en cours, certaines desquelles durent depuis quelques années déjà pour la révision en elle-même et pour la mise en œuvre des recommandations qui en surgissent et pour avoir suffisamment de temps afin de pouvoir évaluer si les recommandations répondent effectivement aux problématiques qui ont été identifiées.

Il est important d’avoir un point de vue holistique pour ces révisions et on en parle comme un cycle de vie dans un sens, du moment auquel on commence jusqu’à ce que tout soit complètement mis en œuvre.

Aujourd’hui, nous allons vous présenter des changements récents pour améliorer notre soutien dans ce domaine d’importance avec les divisions de travail que vous allez voir, en partenariat avec Xavier et son équipe qui s’occupent d’une partie de la mise en œuvre.

Aujourd’hui, nous parlerons de l’état de situation des révisions, des progrès de mises en œuvre et des recommandations, y compris la mise en œuvre des recommandations qui surgissent de la piste de travail 2 du CCWG et le statut du travail d’évolution du modèle multipartite. Peut-on s’il vous plaît passer à la diapositive suivante ?

YVETTE GUIGNEAUX : Theresa, vous êtes en muet. Je ne sais pas pourquoi. Allumons votre microphone. Et voilà, allez-y.

THERESA SWINEHART : Oui, voilà. Ces boutons, ce n'est pas évident.

Vous voyez ici l'ordre du jour. Nous en sommes à la bienvenue et la présentation en ce moment. Xavier présentera les différentes équipes impliquées. Nous allons voir l'état de situation des révisions spécifiques, le statut des révisions organisationnelles. Nous avons déjà évoqué les groupes de travail intercommunautaires et d'autres. Et finalement, nous aurons une partie consacrée aux questions et réponses avec la communauté.

Xavier, à vous.

XAVIER CALVEZ : Merci Theresa. Est-ce qu'on peut voir la diapositive suivante ? La suivante.

Theresa signalait que les révisions ont un cycle de vie. Vous avez un diagramme qui le représente ici. Et je tiens à souligner qu'il s'agit d'un cycle qui est motivé par l'objectif d'améliorer l'ICANN, comme Theresa le disait à l'instant. Cet objectif ultime n'est accompli que si chacune des étapes qui contribuent à ce cycle est effectivement complétée. Chacune des étapes en soi n'est pas suffisante ; il faut compléter toutes les étapes pour pouvoir y parvenir.

Autrement dit, nous sommes là ensemble comme équipe. Il faut que l'on travaille ensemble pour pouvoir atteindre cet objectif. Et le cycle commence lorsque, en bas à droite du schéma, les révisions communautaires commencent à travailler. On ne peut pas avoir d'amélioration sans une équipe de bénévoles qui se réunissent pour apporter des modifications, pour formuler des recommandations.

Ici, vous voyez à la gauche en bas, ces recommandations sont soumises à la considération du Conseil d'Administration, qui doit considérer et adopter les recommandations, ce qui génèrera par la suite un besoin d'un établissement de priorités pour garantir que les recommandations adoptées soient mises en œuvre suivant les priorités.

Une fois que ce travail d'établissement de priorités a été fait, on commence à travailler sur la planification de la mise en œuvre et cela comprend toutes les listes de vérification qui aident à garantir que les mises en œuvre des recommandations sont possibles, qu'on a le temps, les ressources, le financement. Ces exigences doivent être respectées pour pouvoir passer alors à l'étape suivante, qui est celle de la mise en œuvre. Et à la fin de la mise en œuvre, il faut que l'on vérifie si les améliorations qui étaient attendues au tout début du processus et qui ont débouchées sur la formulation des recommandations ont effectivement été le résultat de la mise en œuvre des recommandations qui ont été formulées. Et voilà la fin du cycle.

Il s'agit d'un cycle parce qu'une fois que la révision a été complétée, les recommandations sont mises en œuvre et leur efficacité est mesurée, ce qui fera que par la suite il y ait une nouvelle révision qui,

dans le cadre ce travail, vérifiera si ces améliorations ont effectivement été avantageuses pour l'ICANN et ses opérations et pour ses parties prenantes. Diapositive suivante.

Comme Theresa le disait, au sein de l'organisation ICANN, nous sommes structurés en deux équipes qui se complètent. Vous avez déjà vu et vous connaissez bien l'équipe qui soutient l'équipe de révision pour effectuer la révision en elle-même. Elle soutient le lancement du travail, les membres de l'équipe, tous ceux qui sont impliqués au travail de l'équipe de révision, leur soutien du point de vue des contenus, des orientations, de la logistique et ce, tout au long de la révision.

Et récemment, l'année dernière, nous avons mis en place une nouvelle équipe qui est l'équipe d'opérations de mise en œuvre, *Implementation Operations Team*, qui assume le travail de mise en œuvre une fois que le Conseil d'Administration a adopté les recommandations, c'est-à-dire une fois que la recommandation passe d'être tout simplement une recommandation dans un rapport à être un plan d'action qui doit être mis en œuvre. Cette nouvelle équipe est responsable de prendre ces recommandations adoptées et de les mettre en œuvre de sorte que le résultat escompté des recommandations soit atteint et accompli.

Ensemble, ces deux équipes soutiennent le cycle de vie complet de révisions. Ces deux équipes, j'insiste, travaillent de manière intégrée, c'est-à-dire que l'équipe de responsabilité et de soutien aux révisions soutient l'équipe des révisions pendant la période de formulation des recommandations. En même temps, l'équipe d'opérations de mise en œuvre contribuera au processus à travers des conseils ou à travers des

évaluations de faisabilité qui sont remises à l'équipe de révision afin d'aider à ce que les recommandations soient rédigées et formulées d'une manière telle qu'elles puissent être mises en œuvre.

En même temps, l'équipe d'opérations de mise en œuvre est responsable de la deuxième étape, mais à ce moment-là, l'équipe de responsabilité et de soutien aux révisions est là pour apporter du contexte, pour apporter l'historique, pour apporter des contributions sur les conversations qui se sont tenues dans le cadre de la révision qui constitue un contexte utile pour savoir comment mettre en œuvre une recommandation.

Voilà comment les deux équipes travaillent ensemble. Les deux équipes et les membres des deux équipes connaissent bien tout le cycle de vie des recommandations, du début à la fin de la révision, ils connaissent l'état de situation de chacune des révisions et ils peuvent participer aux deux équipes.

Je parlerai en un peu plus des détails de la mise en œuvre et de l'établissement de priorités, des révisions et des recommandations. Et à ce sujet, je dirais qu'il y a bien évidemment énormément de recommandations qui sont en cours de considération ou de mise en œuvre en ce moment, recommandations issues de différentes équipes de révision et de différents groupes de travail intercommunautaires, entre autres par exemple les recommandations des responsabilités de la piste de travail 2 qui sont en cours de mise en œuvre. Il y a par ailleurs le deuxième rapport des progrès et de statut de mise en œuvre du groupe de travail intercommunautaire sur les recettes des enchères de nouveaux gTLD entre autres.

Il y a également des révisions spécifiques, la CCT, la RDS, l'ATRT3, etc. qui formulent chacune un grand nombre de recommandations. Au total, on en est à 215 à peu près il me semble, ce qui montre clairement le besoin d'organiser la manière de mettre en œuvre ces recommandations.

Entre les différentes révisions, il existe différents points de contact et les recommandations se superposent parfois, il y a des chevauchements. Il y a également des interdépendances en fonction des sujets sur lesquels portent ces recommandations, et les connexions entre une et autre doivent bien évidemment être prises en considération du point de vue de la mise en œuvre.

Et l'établissement de la priorité du travail est important pour garantir que, lorsqu'une approche séquentielle est nécessaire, tout soit correctement évalué et que le travail soit bien organisé. Il y a évidemment des exigences ou des limitations de ressources et de temps qui s'appliquent à nous tous et qui doivent être prises en considérations à travers l'établissement des priorités.

Je vais maintenant passer à la diapositive suivante et je cèderai la parole à Jennifer, qui présentera le statut de ces révisions spécifiques. Merci.

JENNIFER BRYCE :

Merci beaucoup Xavier.

Bonjour. Je m'appelle Jennifer. Je vais vous donner une mise à jour sur le statut de la deuxième révision sur la sécurité, la stabilité et la résilience, SSR2. Il s'agit de révisions spécifiques mandatées par les

statuts constitutifs de l'ICANN et de son engagement. Elles s'appellent spécifiques parce qu'elles se penchent sur des questions spécifiques, dans le cas qui nous occupe la sécurité, la stabilité et la résilience et tous les engagements qui les concernent. Il s'agit de bénévoles qui élaborent des recommandations au Conseil d'Administration de l'ICANN sous forme de rapport final.

Dans ce cas, le rapport final a été soumis au Conseil d'Administration le 25 janvier 2021. Ce rapport final a été une combinaison de plusieurs années de travail par une série de volontaires qui siègent à ce comité. Ce rapport final contient 63 recommandations qui sont regroupées autour de quatre domaines. Le premier, c'est la mise en œuvre des 28 recommandations découlant de la première révision SSR1 et les objectifs quant à la mise en œuvre des recommandations de ce rapport. Le deuxième domaine se concentre sur les questions liées à la stabilité au sein de l'ICANN. Le troisième domaine, contrat, conformité et transparence autour de l'utilisation malveillante du DNS. Et le quatrième domaine, ce sont les préoccupations liées au SSR par rapport au DNS dans son ensemble.

La procédure traditionnelle veut que ce rapport final soit soumis à commentaires publics. Dans ce cas, la période de commentaires publics est ouverte pendant plusieurs semaines encore, jusqu'au 8 avril. Et d'ailleurs, cette date butoir a été repoussée au mois de mars à la suite d'une demande de la part de la communauté pour la repousser. Il s'agit d'une opportunité pour vous, communauté de l'ICANN et autres parties prenantes, de fournir des retours d'informations, commentaires, pour considération au Conseil d'Administration.

L'équipe de révision a finalisé ses travaux, donc les commentaires publics publiés ne peuvent pas être modifiés, mais les responsables de l'analyse de ces commentaires sont à votre disposition si vous souhaitez les contacter. Je vous encourage vivement à analyser ce rapport final et à participer aux commentaires publics. Et encore une fois, le but des commentaires, c'est de les soumettre pour considération au Conseil d'Administration et non pas d'avoir une influence sur la teneur de ce rapport.

Il y a un webinaire qui a eu lieu en février de cette année. Vous pouvez avoir accès à l'enregistrement de ce webinaire sur l'hyperlien qui figure à l'écran. Et mon collègue va d'ailleurs le coller sur le chat de Zoom.

Par rapport aux statuts constitutifs de l'ICANN, le Conseil d'Administration doit examiner ce rapport final dans les six mois, donc d'ici le 25 juillet 2021.

Qu'attendons-nous par rapport aux prochaines étapes pour le processus dans le cadre de cette révision spécifique? Le Conseil d'Administration va examiner les commentaires publics reçus ainsi que l'analyse de faisabilité et l'impact de la mise en œuvre des recommandations. Donc ce travail va dûment prendre en considération les coûts supplémentaires et les dépendances vis-à-vis du travail en cours de la part de la communauté.

Les responsables de la mise en œuvre participent à cette étape, comme je l'ai dit auparavant. Les responsables de la mise en œuvre sont d'anciens membres de l'équipe de révision SSR2. Ce sont des bénévoles qui se sont portés volontaires pour assumer ce rôle, donc ils

agissent par rapport aux procédures en vigueur au sein de cette équipe SSR2. Et le Conseil d'Administration et la communauté peuvent demander à avoir des précisions par rapport à ces recommandations. Vous pouvez en savoir plus sur le nom de ces responsables et savoir qui ils sont sur leur page wiki.

Une fois encore, par rapport au processus, le Conseil d'Administration devrait orienter la mise en œuvre des recommandations en fonction du calendrier et de l'établissement de priorités. Et conformément aux statuts constitutifs, toute recommandation non approuvée par le Conseil d'Administration implique que le Conseil d'Administration justifie la non-application de cette recommandation. Vous savez, c'est conforme aux statuts constitutifs.

Sur ce, merci de votre attention et je vais maintenant céder la parole à ma collègue, me semble-t-il à Negar.

NEGAR FARZINNIA :

Merci.

Je suis membre de l'équipe de mise en œuvre ici à l'ICANN et je vais vous donner des mises à jour par rapport à la mise en œuvre de révisions spécifiques aujourd'hui.

La première révision dont je vais vous parler, c'est la révision sur la concurrence, la confiance et le choix du consommateur, CCT. Vous vous souviendrez que pendant l'ICANN69, le Conseil d'Administration a approuvé 11 recommandations en suspens, ce qui mène à un total de 17 recommandations approuvées. Sur ces 17 recommandations, un

certain nombre sont en cours de mise en œuvre ou sont mises en œuvre.

Donc, nous élaborons un mécanisme d’élaboration de rapport plus fréquent et systématique pour informer la communauté à mesure qu’on progresse dans la mise en œuvre des recommandations acceptées. Et cela, bien sûr, s’ajoute au rapport de mise en œuvre annuel que l’organisation ICANN élabore conformément à ses statuts constitutifs pour faire rapport sur les progrès dans la mise en œuvre de ses recommandations sur la base annuelle.

Nous avons un très petit nombre de recommandations qui continuent d’être en suspens, que ce soit par rapport aux résultats, conclusions ou parce qu’elles font l’objet de discussions en cours, notamment par rapport à l’utilisation malveillante du DNS, donc des discussions qui ont lieu au sein de la communauté pour qu’on puisse assurer qu’on entreprend des actions pour prendre dûment compte ces recommandations. Et pour les autres recommandations, nous sommes en phase de planification, de mise en œuvre et on travaille actuellement pour essayer d’identifier les recommandations en attente, quelles sont les ressources nécessaires pour qu’on puisse planifier dûment l’allocation de ressources, le temps pour la mise en œuvre de ces recommandations.

Vous vous souviendrez aussi que nous avons un certain nombre de recommandations en cours, six en tout. On a beaucoup progressé par rapport à ces recommandations en cours. Certaines de ces recommandations en cours ont encore quelques points d’interrogation qu’on essaie de résoudre pour régler un certain

nombre de thématiques encore ouvertes et pour laisser le temps au Conseil d'Administration d'analyser ces recommandations.

Et le rapport final du CCT a un certain nombre de recommandations qui concernent un certain nombre de parties de la communauté. Elles ont été adressées aux parties prenantes pertinentes de la communauté. Et on continue à superviser le processus pour tenir dûment compte de ces recommandations à mesure que les nouvelles informations nous arrivent. Diapositive suivante s'il vous plaît.

La révision suivante sur laquelle j'aimerais vous donner quelques informations, c'est la révision RDS, service d'annuaire de données d'enregistrement. En tout, il y a 15 recommandations. Un certain nombre ont soit été mises en œuvre ou sont sur le point d'être mises en œuvre. Et là encore, comme je l'ai dit auparavant, nous voulons informer régulièrement la communauté quant à la mise en œuvre et les progrès effectués par rapport à la mise en œuvre de ces recommandations, voir comment ce travail évolue.

Il y a un très petit nombre de recommandations acceptées qui sont en cours, par exemple les résultats de la phase 2 du EPDP que l'on continue à superviser et qui impliquent des actions sur ces recommandations une fois que les questions encore ouvertes seront résolues.

Ensuite, il y a un travail de mise en œuvre pour les recommandations en suspens ou en attente, quatre en tout par rapport à la phase 2 du EPDP. Et pour les autres recommandations, comme dans le cas de la révision CCT, nous avons entamé une phase de mise en œuvre et nous essayons d'identifier les besoins en termes de ressources, de temps et

d'informations complémentaires qui vont nous permettre de mettre en branle ce travail pour allouer les ressources nécessaires pour commencer la mise en œuvre de ces recommandations.

Bien entendu, il y a un petit nombre de recommandations qui sont encore en suspens ou en cours dans le cadre de la révision RDS. Ces recommandations ont encore des questions ouvertes par rapport à la priorité 2 de la phase 2 du EPDP. Et le Conseil d'Administration, après avoir évalué les recommandations de la phase 2 du EPDP, a considéré qu'ils pouvaient examiner le rapport final de ce groupe. Ensuite, supervision pour la mise en œuvre de ces recommandations. Nous vous tiendrons informés dès que nous aurons des informations complémentaires. Merci.

Dernière révision spécifique sur laquelle j'aimerais vous donner des informations, c'est la troisième ATRT, équipe de révision de la responsabilité et de la transparence. Le Conseil d'Administration a fait des recommandations finales le 30 novembre 2020 et a accepté cinq recommandations contenues dans le rapport final. Nous sommes actuellement en cours d'évaluation préliminaire du travail préliminaire associé à la mise en œuvre de ces recommandations de sorte qu'on puisse évaluer la priorité associée à la charge de travail et l'établissement de priorités dans le cadre du travail de l'ICANN. Bien entendu, certaines recommandations acceptées sont d'ores et déjà sur le point d'être mises en œuvre. Il y a des recommandations qui sont en rapport avec l'établissement de priorités de la communauté et cela est lié au mécanisme d'établissement de priorités qui est en vigueur actuellement au sein de l'ICANN.

Sur ce, je vais céder la parole à ma collègue Larisa Gurnick, qui va vous donner quelques informations sur l'état des révisions organisationnelles.

LARISA GURNICK :

Merci. Bonjour, bienvenue à ce webinaire.

Nos révisions organisationnelles jouent un rôle très important à l'ICANN afin de maintenir un modèle multipartite sain. Ces révisions sont conformes aux statuts constitutifs et ont un cycle fondé sur la visibilité de ces révisions.

Ces révisions permettent d'évaluer un certain nombre de domaines. D'abord, c'est de voir si l'ICANN a une pertinence dans la structure, voir s'il y a un changement dans la structure ou les opérations souhaitables pour accroître l'efficacité de l'organisation et troisièmement, voir si l'organisation est responsable et rend des comptes par rapport à ces parties prenantes.

Comme vous le verrez, la mise à jour de ces révisions de ces différentes structures est sur le point d'être finalisée. C'est le résultat d'un travail extrêmement diligent dans la part des structures qui s'occupent des révisions et surtout qui mettent en œuvre ces améliorations. Diapositive suivante s'il vous plaît.

Je vais rapidement passer en revue les différentes révisions qui apparaissent par ordre alphabétique. La première, c'est la révision At-Large 2 qui a finalisé sa mise en œuvre. Le Conseil d'Administration a accepté le rapport final en septembre 2020, ce qui a donc finalisé cette deuxième révision At-Large 2.

Le gros du travail de mise en œuvre a été finalisé. Toutefois, il y a eu deux composantes de la mise en œuvre qui sont soit en cours ou qui échappent au contrôle de l'At-Large. Donc ces deux composantes ont à voir avec l'engagement des membres et les critères et l'absence d'indicateurs de performance cohérents ou systématiques. C'est un travail encore en cours.

Le groupe de mise en œuvre de révisions d'At-Large a fourni une mise à jour en décembre et la prochaine mise à jour est attendue pour juin 2021.

J'en viens maintenant à la révision de la ccNSO. Cette révision a été soumise pour considération au Conseil d'Administration. La deuxième révision de la ccNSO est la dernière révision dans la deuxième série de révisions.

Les examinateurs indépendants ont présenté leurs conclusions finales et recommandations au comité d'efficacité organisationnelle du Conseil d'Administration en août et le groupe de travail de la ccNSO a présenté une évaluation de faisabilité et un plan de mise en œuvre en même temps.

L'OEC a demandé certains points de précision, des informations complémentaires et la ccNSO a fourni ces informations complémentaires à l'OEC récemment en février. Donc l'OEC, le comité du Conseil d'Administration chargé de l'efficacité organisationnelle, va prendre en considération ces informations complémentaires ainsi que le rapport final ainsi que le rapport de faisabilité et plan de mise en œuvre préparé par la ccNSO, et ce travail va avoir lieu en préparation de l'action du Conseil d'Administration vis-à-vis de ce

rapport final. Et le plan d'évaluation de faisabilité devrait être fini avant la fin de l'ICANN70. Diapositive suivante s'il vous plaît. Merci.

Passons maintenant à la GNSO. La GNSO était l'une des premières organisations de soutien à entrer dans la deuxième série de révisions et cette révision a été conclue il y a un moment déjà. Mais j'en parle maintenant pour vous informer des différentes discussions en cours concernant les délais de la prochaine révision.

Le troisième cycle de révisions organisationnelles devrait commencer par la GNSO au mois de juin 2021 et ce, suivant les spécifications actuelles des statuts constitutifs et sachant que le Conseil d'Administration a agit vis-à-vis du rapport final de la deuxième révision de la GNSO au mois de juin 2016. Donc cinq ans de plus, ce serait juin 2021.

Chacune des révisions organisationnelles et les mesures du Conseil d'Administration sont censées avoir un impact sur la périodicité des révisions organisationnelles. L'ATRT a recommandé à ce que le contenu des révisions organisationnelles soit modifié pour passer à un programme d'amélioration continue pour chacune des SO et des AC et pour le NomCom.

Le Conseil a approuvé les recommandations de l'ATRT3 au mois de novembre 2020, comme l'a dit Negar, et certaines activités spécifiques ont été enjointes dans un tableau de bord des résolutions du Conseil d'Administration où vous pouvez le voir. Les différentes unités constitutives, les différents groupes et le conseil de la GNSO ont été invités par le Conseil à s'exprimer vis-à-vis du moment auquel la prochaine révision de la GNSO est prévue et les réponses ont été

soumises par un nombre de groupes, y compris le groupe de représentants des opérateurs de registre, le groupes de représentants des bureaux d'enregistrement et le conseil de la GNSO qui indiquait leur accord pour que la troisième révision de la GNSO soit reportée étant donné les considérations de l'ATRT3, entre autres facteurs.

Sur demande du groupe des représentants des parties prenantes commerciales, une réunion sera organisée à la fin de l'ICANN70 pour en discuter dans le contexte de l'approbation des recommandations de l'ATRT3 par le Conseil d'Administration. Et l'OEC est censé avoir davantage de discussions à ce sujet également.

Voyons maintenant la révision du NomCom, qui en est à l'étape de mise en œuvre. Étant donnée la nature singulière du NomCom, le groupe de travail de mise en œuvre de la révision du NomCom a un rôle unique dans la mise en œuvre des recommandations de mise en œuvre, si on le compare à la manière dont fonctionne le travail de mise en œuvre des autres organisations de soutien et des comités consultatifs qui en général sont menés par les membres de cette structure ou organisation et par la suite approuvé par les dirigeants de cette organisation ou unité constitutive.

Étant donné que les membres du NomCom changent d'année en année, ce sera le groupe de travail de mise en œuvre de la révision du NomCom qui sera responsable de mettre en œuvre les modifications étant donné qu'il n'y a pas d'autres groupes qui puissent assumer ce travail.

Le groupe de travail de mise en œuvre de la révision est formé de bénévoles de différents groupes de la communauté. Et le groupe de

travail de mise en œuvre de la révision a déjà présenté un rapport de progrès et de statut de la mise en œuvre à jour aujourd'hui plus tôt dans la journée. Vérifiez ce document. Je remerciais mes collègues s'ils pouvaient partager ce lien sur le chat pour que ce soit plus facile pour vous de trouver ce document. Diapositive suivante.

Nous voilà à la dernière mise à jour concernant le RSSAC où la révision en est à l'étape de mise en œuvre. Le deuxième rapport des progrès et du statut de mise en œuvre a été présenté en décembre 2020. Au total, le rapport comprenait six recommandations, donc deux ont été complétées, deux sont en cours de mise en œuvre et deux n'ont pas été entreprises et dépendent du progrès du groupe de travail sur la gouvernance du système de serveurs racine.

Finalement, la révision du SSAC. La mise en œuvre a été complétée récemment. Le SSAC a déjà présenté son rapport de mise en œuvre, rapport final, à l'OEC en décembre 2020. Les 24 recommandations approuvées par le Conseil d'Administration ont soit été complétées ou intégrées à des processus en cours du SSAC. Cela est documenté dans les procédures opérationnelles du SSAC. Le Conseil d'Administration devrait prendre des mesures à ce sujet lors de sa prochaine réunion du Conseil d'Administration en mars 2021.

Voilà la fin de la mise en œuvre au sujet des révisions organisationnelles. Je vais maintenant céder la parole à Alice Jansen qui nous présentera le statut de mise en œuvre de la piste de travail 2. Alice.

ALICE JANSEN :

Merci Larisa.

Bonjour à tous. Je m'appelle Alice Jansen et je suis membre de la fonction opérations de mise en œuvre. Aujourd'hui, je présenterai le statut du travail de la piste de travail 2. Diapositive suivante. Merci.

Quelques informations de contexte pour commencer. À la fin de la transition de la supervision de l'IANA en 2016, le travail intercommunautaire pour renforcer la responsabilité de l'ICANN a procédé à lancer une deuxième piste de travail qui se concentrerait sur les questions liées à la responsabilité. À cette fin, une ligne chronologique pour l'élaboration de solutions pouvait aller au-delà de la période de transition. Ce travail communautaire a débouché sur un rapport en 2018 contenant plus de 100 recommandations acceptées.

En novembre 2019, le Conseil d'Administration en a décidé et en a adopté certaines et de ces recommandations, certaines sont passées à l'étape de planification, d'autres sont déjà mises en œuvre et d'autres sont en cours de mise en œuvre. Nous vous invitons à lire le blog qui a été publié la semaine dernière, le 4 mars, qui contient les mises à jour sur le travail de mise en œuvre de cette piste de travail 2. Je remerciais les collègues s'ils peuvent partager le lien sur le chat pendant que je parle.

L'organisation ICANN a convoqué un projet interne consacré à la piste de travail qui sera formé par 15 experts spécifiques pour pouvoir compléter la planification de mise en œuvre des recommandations qui ne sont pas pour l'instant mises en œuvre. Ce travail inclut des plans de mise en œuvre adaptés et la considération des ressources, de la planification et les cycles d'établissement de priorités.

L’équipe de projet pluridisciplinaire a également commencé à discuter de la meilleure manière de soutenir les groupes communautaires dans leur considération de mise en œuvre du travail pertinent des recommandations et à la lumière de la charge de travail du comité. L’ICANN échange avec le comité en fonction des besoins pour savoir comment mieux soutenir le travail de mise en œuvre des recommandations de la piste qui sont toujours à faire et à compléter dans le cadre de l’exercice fiscal 2021 par l’organisation ICANN.

L’engagement à la mise en œuvre de l’organisation ICANN a été proposé comme priorité dans les documents de planification de l’exercice fiscal 2022 qui étaient récemment en consultation publique. L’équipe vous fournira davantage d’informations concernant le travail de l’organisation pour s’occuper de ces responsabilités.

Merci. Je vais maintenant recéder la parole à ma collègue Negar qui présentera des mises à jour sur certains de nos projets. Merci.

NEGAR FARZINNIA :

Merci Alice. Diapositive suivante.

Je vais maintenant vous informer de l’état de situation vis-à-vis de l’évolution du modèle multipartite. Le travail intercommunautaire sur ce projet a identifié six questions ou axes de travail qui empêchaient l’efficacité du modèle multipartite.

Suite à ces discussions, la communauté a établi les priorités parmi ces six sujets. Trois de ces sujets étaient identifiés comme des priorités pour mise en œuvre immédiate. Je précise que même si les sujets sont prioritaires vis-à-vis des autres, cela ne veut pas dire qu’on ne pense

pas à travailler sur les six axes de travail. C’est tout simplement que l’on commencera par les trois premiers parce qu’il y a beaucoup de travail en cours et la communauté ne peut pas assumer la charge de travail de tous les projets en même temps.

Dans l’immédiat, nous allons nous concentrer sur les trois sujets qui sont l’établissement des priorités vis-à-vis du travail et l’utilisation efficace des ressources, la précision au moment d’établir la portée des travaux et la représentation, le consensus et le caractère inclusif comme domaines de travail pour l’avenir immédiat.

La planification de la mise en œuvre est bien sûr en cours. Et à travers d’autres discussions avec la communauté, nous allons définir d’autres activités et d’autres projets associés à chacun de ces trois sujets qui sont en cours au sein de la communauté avec l’organisation ou avec le Conseil d’Administration. Les discussions nous ont permis d’identifier d’autres travaux qui sont nécessaires et d’autres priorités ont été identifiées.

Nous évaluons en ce moment les fossés qui ont été identifiés et la charge de travail qui implique la résolution de chacun de ces problèmes. Nous suivons également de près les progrès dans les différents domaines de travail.

Il est également important de signaler que nous sommes en train de concevoir un processus d’évaluation et de méthodologie. Il s’agit d’un élément important pour la réussite du projet de mise en œuvre. Et le but de cette méthodologie est d’aider l’organisation, le Conseil et la communauté à pouvoir suivre le progrès des travaux pour pouvoir répondre à ces problématiques qui sont identifiées et d’évaluer

l’efficacité de la mise en œuvre dans le but de faire évoluer le modèle multipartite.

Ce travail est en cours et sera constant. Nous continuerons d’informer la communauté et de travailler avec elle pour répondre à ces problèmes et pour travailler sur les domaines de travail qui font partie du projet d’évolution du modèle multipartite, qui n’est pas une initiative exclusive. Il s’agit plutôt d’une approche holistique qui fait évoluer le modèle multipartite à travers l’amélioration des processus de travail en cours et des projets futurs qui apparaîtront à mesure qu’on avancera avec la mise en œuvre de ces changements.

Je suis là pour travailler avec vous et pour aider à faire de sorte que le modèle multipartite puisse évoluer et avoir un impact accru.

Nous voilà à la fin de la partie webinaire consacrée à la présentation. Je vais céder la parole à mes collègues pour la partie des questions et réponses de ce séminaire. C’est Pamela Smith qui va s’en occuper.

PAMELA SMITH :

Merci Negar et merci à tous ceux qui nous ont rejoints.

Nous avons un commentaire de Jonathan Zuck qui disait: «À la lumière de l’adoption de la recommandation 1 du CCTRT sur la collecte de données, je me demande si le schéma du cycle de vie des révisions pourrait être modifié pour montrer que les données liées à la question abordée et la viabilité de la recommandation particulière sont évaluées. »

schéma de cycle de vie. Et nous en prenons note pour nos représentations futures du cycle de vie des recommandations.

PAMELA SMITH :

Merci Xavier. Jonathan vient de dire que c'est ce qui l'intéressait.

Xavier, vous aviez d'autres commentaires à faire ou à répondre ?

XAVIER CALVEZ :

Oui. Je crois qu'il y a une question... Attendez, il faudrait remonter dans le chat. Excusez-moi, je crois que j'écorche votre nom. Je crois que la question était la suivante à la fin du commentaire : « J'aimerais savoir comment le processus peut garantir que les recommandations sont mises en œuvre en temps et en heure ? », un commentaire de Velimira Grau.

Garantir la mise en œuvre. Pour vous donner quelques informations par rapport à la gestion du temps par rapport à ce cycle de vie des révisions, il y a un certain nombre de lignes directrices et il y a un certain nombre de contraintes pour aider à fixer un calendrier pour la mise en œuvre des recommandations ou des révisions.

Le calendrier implique par exemple combien de temps on devrait prendre pour faire ces révisions. En général, il n'y a pas de délais précis. Il y a des lignes directrices qui sont souvent utilisées par les équipes de révision pour savoir combien de temps ces révisions vont prendre.

Ensuite, il y a des conditions formelles par rapport à ces délais. Par exemple, une fois qu'un rapport a été soumis au Conseil

d'Administration, le Conseil d'Administration a, de manière formelle, six mois pour examiner le rapport dont il a été saisi et les recommandations qu'il contient. Une fois que le Conseil d'Administration a adopté les recommandations, on passe à une phase de mise en œuvre future. L'un des défis principaux aujourd'hui, c'est qu'il y a tellement de « recommandations » qui sont au niveau de la mise en œuvre ou sur le point d'être bientôt mises en œuvre qu'il y a un problème de surcharge de travail qui fait que l'on doit établir des priorités par rapport aux recommandations qui doivent être mises en œuvre. Et j'en ai parlé au début de ce webinaire en disant qu'il y a non seulement une question de délais, mais également une question de dépendances par rapport aux priorités par rapport à ces recommandations qui doivent être mises en œuvre, donc il faut qu'il y ait adéquation.

Ensuite, la mise en œuvre n'est pas forcément définie en termes de temps, combien de temps vont prendre ces révisions. Mais il n'a pas été nécessaire pour l'instant de fixer un délai spécifique parce que ce qui est important, c'est de voir ce qui doit être mis en œuvre et de quelle manière. Donc une mise en œuvre opportune pour les révisions, cela passe par une approche de gestion de projet qui consiste à définir la mise en œuvre comme un projet extrêmement pertinent. C'est la raison pour laquelle nous avons une partie de l'organisation qui se concentre sur la mise en œuvre elle-même, sur la gestion du projet de mise en œuvre des recommandations de manière extrêmement cadrée, sur l'amélioration également les délais de mise en œuvre, également sur la transparence de la mise en œuvre et la capacité à faire rapport sur l'évolution de cette mise en œuvre.

Cela étant dit, le cycle de vie des révisions doit rester aussi court que possible et cela, c'est un énorme défi. Il faut travailler entre toutes les parties prenantes qui sont concernées par le résultat de cette révision. Cela nous aide à réduire les délais entre le début et la fin d'une révision tout en s'assurant que le résultat obtenu était bien le résultat recherché.

PAMELA SMITH :

Merci Xavier.

Nous avons une question. Et je ne vais dire que Mark parce que j'ai peur d'écorcher votre nom. Question: « Quand est-ce que l'organisation entend circuler un document qui définisse formellement le travail mené et les objectifs ou KPI attendus ainsi que les acteurs communautaires qui devraient être impliqués ? Cela fait pratiquement un an qu'on attend cela. »

Je ne sais pas si Negar ou Xavier souhaite y répondre.

NEGAR FARZINNIA :

Oui, bien sûr, je vais y répondre.

Mark, merci beaucoup de cette question. On apprécie énormément les efforts de la communauté qui essaie de constituer une structure pour essayer de faire en sorte que ce processus soit un peu plus formel.

Vous savez que l'OEC a été créé début juillet 2020 et la mission de l'OEC, c'est de mettre en place une structure formelle autour de la mise en œuvre des recommandations non politiques, c'est-à-dire les

recommandations qui découlent de révisions spécifiques et du travail des groupes de travail intercommunautaires, et de mettre en œuvre des mécanismes formels faire rapport de ce progrès.

Voilà ce sur quoi on travaille. C'est la raison pour laquelle nous avons constitué ce groupe. Et nous espérons pouvoir publier très bientôt une structure d'élaboration de rapports pour informer le Conseil d'Administration et la communauté par rapport au travail en cours.

Est-ce que vous voulez compléter ma réponse, Xavier ?

XAVIER CALVEZ :

Oui, merci. Et là justement Mark point du doigt les défis auxquels nous sommes confrontés par rapport aux délais.

J'aimerais simplement ajouter – et là, je vais être assez clair et pragmatique – pour ajouter à ce qu'a déjà dit Negar par rapport au processus, sachez qu'avec la pandémie, avec tout le travail que l'organisation et la communauté est en train de déployer, à un moment donné, il y a eu le besoin d'effectuer notre travail dans des conditions où les capacités des uns et des autres à travailler étaient pour le moins limitées.

Si on prend l'exemple de la réforme du modèle multipartite, pour reprendre les termes de Mark, je crois qu'il parle du projet d'améliorer l'efficacité du modèle multipartite, c'est une entreprise énorme. On travaille en interne avec le Conseil d'Administration et le groupe caucus pour essayer de cadrer les choses, de fournir un cadre, de définir les grandes lignes du programme. Et j'insiste sur ce programme spécifique parce que ce n'est pas un projet quelconque, ce n'est pas

un projet comme les autres. C'est un projet qui touche tellement de facettes différentes du modèle multipartite qui résulte lui-même de la manière dont il a été conçu – et cela, c'est logique –, donc je vous le disais, il touche à de nombreux projets qui ont d'ores et déjà été conçus ou menés au sein de la communauté, au sein de l'organisation ou au sein du Conseil d'Administration. Et on commence tout juste à comprendre les tenants et les aboutissants de ce programme, de quelle manière on est en train de traiter les questions et les objectifs identifiés dans le cadre de ce programme, et c'est très important. Cela fait partie d'un processus de commentaires publics pour essayer de mettre l'accent sur cet aspect-là du programme. Cela a été le travail effectué pour définir la portée. Ensuite, définir un certain nombre de questions prioritaires, c'est ce qu'on a fait au cours de la dernière année.

De plus, sur la base de ces trois questions définies sur six, l'équipe de mise en œuvre de l'organisation a travaillé sur la méthodologie à utiliser pour évaluer les résultats attendus. Et les buts de ces différentes entreprises sont parfois trop généraux, donc il faut pouvoir superviser réellement les progrès de ce travail.

Et j'insiste sur le fait que ce n'est pas un projet quelconque où il y a un début très clair, une fin très claire et une ligne du temps très claire elle aussi ; ce n'est pas du tout le cas. Donc pour pouvoir superviser clairement les activités et comprendre de quelle manière chaque activité atteint l'objectif escompté et traite la question soulevée, cela fait l'objet d'un travail énorme. Cela s'inscrit dans le cadre d'un cycle sur cinq ans et cela prend du temps, en particulier dans la situation actuelle de confinement à laquelle on est tous confrontés et dans une

situation où la charge de travail est énorme. Donc c'est un travail en cours et on s'assurera de prendre le temps nécessaire pour développer comme il se doit ce projet.

Et pour conclure, le Conseil d'Administration et le groupe caucus veillent de près à l'évolution de ce travail pour s'assurer que ce travail est dûment mené.

PAMELA SMITH :

Merci Xavier. Mais ne partez pas, on aura besoin de vous.

De Susan Payne : « J'aimerais également comprendre comment et de quelle manière on pourrait obtenir des détails sur les étapes actuelles par rapport à la mise en œuvre de ces nouvelles révisions diverses et variées. Les blogs sont de très haut niveau et cette séance a pour objectif de faire une révision de haut niveau elle aussi. »

XAVIER CALVEZ :

Merci de cette question très claire. Vous pointez du doigt un besoin très important.

Il y a beaucoup de révisions. Le cycle de vie de chacune d'entre elles est différent. Et outre ces révisions, on a également des groupes de travail intercommunautaires. Donc vous voyez, il y a beaucoup de choses en cours. Et comprendre clairement où en sont ces différentes révisions et l'avancée des travaux de ces groupes de travail intercommunautaires, c'est très difficile, je suis d'accord avec vous. Et il faut pouvoir avoir des contributions rapides de haut niveau pour bien comprendre chacun de ces projets. Il faut également pouvoir

fournir plus de visibilité, une visibilité plus spécifique par rapport à chacun de ces projets.

Donc les deux équipes dont j'ai parlé travaillent main dans la main pour essayer d'élaborer un processus, une cadence et un moyen, c'est-à-dire comment et de quelle manière et quand fournir des informations régulières sur ces projets pour permettre aux parties prenantes à tout moment de pouvoir trouver ces informations, y faire référence et pouvoir spécifiquement comprendre une révision qui les intéresse en particulier, tout en permettant cela pour toutes les révisions, pour tous les projets en cours.

Je vous le disais, c'est un travail en cours. Et pour vous donner un exemple de ce que l'on recherche, on aimerait développer plus avant la possibilité de réformer le site web et la partie consacrée aux révisions pour fournir des informations actualisées et une visibilité claire sur l'état d'avancée de ces différents projets.

Voilà ce sur quoi on travaille. Ce n'est pas le seul outil qu'on va utiliser pour vous donner des mises à jour. Des séances telle que celle-ci vont dans ce sens-là aussi et je pense que vous serez d'accord avec moi pour dire que dans ces séances, on ne peut pas fournir un aperçu général et un aperçu en profondeur ou un examen en profondeur de l'état d'avancée de ces révisions. Il faut avoir aussi la possibilité d'avoir une bonne compréhension de tous ces problèmes.

Merci.

PAMELA SMITH :

Merci Xavier.

On a une question de Chokri Romdhane qui dit : « Croyez-vous que le processus de mise en œuvre des révisions peut être complété avant la fin du cycle ? »

Xavier ou Negar, vous souhaitez répondre ?

XAVIER CALVEZ :

D'accord, j'essaierai de répondre à cette question. Je ne suis pas tout à fait sûr d'avoir compris ce qu'il demande.

Au moment de mettre en œuvre des recommandations adoptées par le Conseil d'Administration, nous planifions la mise en œuvre de ces recommandations qui ont été adoptées. À ce moment-là, nous créons un plan de travail qui vise à accomplir les objectifs associés à chacune de ces recommandations. Quel est le résultat attendu ? Qu'est-ce que nous devons faire pour y parvenir ? Et à ce moment-là, nous définissons un plan d'action qui est conçu pour pouvoir mettre en œuvre l'activité ou pour compléter le projet qui complète ces objectifs. Et c'est ce dont nous parlions à l'instant ; il nous faut faire en sorte que toutes les révisions en cours soient visibles.

Je ne suis pas sûr d'avoir bien répondu à la question ou à votre commentaire. Si vous souhaitez reformuler la question sur le chat, ce serait peut-être utile pour pouvoir être sûr de bien y répondre. Merci.

PAMELA SMITH :

Chokri, est-ce que vous souhaitez prendre la parole pour poser la question verbalement ou vous souhaitez la reformuler sur le chat suivant ce que disait Xavier ? Si vous le voulez, on restera attentifs à

voir s’il y a une réponse de votre part. Allez-y s’il vous plaît, clarifiez un peu le sens de ce que vous disiez.

Il y a également une autre question que je vais lire. Finn Petersen demandait : « Où puis-je trouver le statut de mise en œuvre des recommandations de la piste de travail 2 ? »

Alice Jansen y a répondu sur le chat. Elle a publié le lien pour accéder à la publication du blog. Elle dit : « Il s’agit d’un blog qui a été publié la semaine dernière avec une mise à jour sur le travail de mise en œuvre pour répondre aux recommandations de la piste de travail 2. Nous allons annoncer un webinaire consacré à la piste de travail 2 dans les semaines à venir pour pouvoir partager davantage d’informations à ce sujet. » D’accord.

Y a-t-il d’autres questions ? D’autres commentaires ? Ou alors êtes-vous tous satisfaits de ces échanges ? D’accord.

Merci de nous avoir rejoints aujourd’hui, merci d’avoir participé. Si vous participez à distance au forum public, je signale que le compte courriel engagement@icann.org sera utilisé pour recevoir les questions que vous souhaitez poser au Conseil d’Administration et aux membres du personnel. Si vous avez des questions avant jeudi, envoyez-les à l’avance avec le titre du sujet entre guillemets dans le casier de sujet du courriel.

Attendez, je pense qu’on a fini mais je ne sais pas si on n’a pas un nouveau commentaire.

LARISA GURNICK : Oui Pamela. On a reçu une précision de la part de Chokri qui demande si nous allons mettre en œuvre les recommandations de la révision avant la fin du cycle de cinq ans pour éviter qu'un nouveau cycle de révision commence avant que l'on ait pu évaluer la mise en œuvre des recommandations.

Dans le cas de l'ATRT3, il y a des recommandations qui abordent dans une certaine mesure cette question et le défi que cela pose lorsque la mise en œuvre des recommandations n'est pas complétée avant le début du cycle suivant de révisions. L'ATRT3 avait prévu de programmer les révisions futures incluant un certain temps entre les deux cycles pour pouvoir justement répondre à cette question.

PAMELA SMITH : Xavier, vous levez la main ? Vous avez la parole.

XAVIER CALVEZ : Merci. Je voulais rebondir sur cette question pendant qu'on y est.

Il y a un nombre de commentaires sur le chat à l'appui de ce besoin d'avoir un mécanisme et une plateforme qui permettent de mettre à jour la communauté vis-à-vis de l'état de situation des révisions et d'autres projets. Je sais que Jonathan, Cheryl et d'autres l'expriment clairement. Il y avait une question qui avait été posée à ce sujet plus tôt par Velimira et nous y avons répondu.

Et je veux être clair dans le sens que nous sommes tout à fait d'accord avec le besoin d'avoir ces informations qui soient issues de notre groupe et de vous permettre d'accéder à ces informations en tout moment ; voilà pourquoi nous travaillons pour mettre en place des

mécanismes durables qui permettent d'y accéder à tout moment comme je le disais pour ne pas devoir dépendre de réunions et de séances comme celle d'aujourd'hui qui, comme le disait Jonathan, ont plutôt tendance à être de haut niveau et à ne pas entrer en profondeur dans le détail de chacune des révisions. On ne peut pas tout faire en une heure ou 75 minutes, on comprend clairement cela, et nous travaillons en ce moment sur la création de solutions durables.

Je reconnais que cela prend plus de temps que ce que l'on voudrait du point de vue des utilisateurs. Et je tiens à signaler à ce moment-là qu'il s'agit d'un travail qui nous intéresse que nous voulons compléter, qui sera très utile également du point de vue du personnel pour nous aider à vous fournir ces mises à jour de la manière la plus efficace et efficace.

Notre objectif est de pouvoir compléter ce travail. Je le signale parce que nous allons continuer à travailler vers ce but. Et je le dirai encore certainement dans d'autres circonstances, nous avons beaucoup de travail entre les mains et nous devons établir les priorités de notre travail.

À moins que cela change drastiquement, il y a un travail que nous devons faire en permanence. Je m'engage à pouvoir faire des progrès dans ce domaine ; nous allons essayer de le faire, mais cela ne va pas se faire du jour au lendemain. Il s'agit d'un travail d'importance pour nous que nous voulons compléter de manière durable compte tenu de vos feedback et de vos contributions pour le faire de la bonne manière. Cela va prendre un certain temps, c'est un projet assez vaste.

Nous voulons le faire de manière appropriée et dans les délais avec les ressources que nous avons de disponibles.

Merci.

PAMELA SMITH :

Excellent, merci Xavier.

À moins que je ne les ai pas vues, il me semble qu’il n’y a plus de nouvelles questions sur le chat.

Ceci étant, nous vous remercions tous de votre participation. Attendez un petit moment. Nous vous remercions d’avoir participé à la séance aujourd’hui, de nous avoir rejoints. Comme je le disais avant, si vous comptez participer à distance au forum public, je signale que le compte courriel engagement@icann.org peut être utilisé pour poser des questions supplémentaires. Et n’oubliez pas d’écrire dans la ligne de référence du sujet du courriel quelle est la question que vous allez aborder.

Merci de nous avoir rejoints. Ayez une bonne fin de journée, une bonne soirée, un bon lendemain. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]